



RECU EN PREFECTURE

Le 19 mai 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200506-D00605610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 mai 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 avril 2020, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents à la CCI : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Étaient présents en visio-conférence : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Secrétaire : Mme Carine MICHEL.

Procurations de vote : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Thierry MORTON, M. Thibaut BIZE à M. Christophe LIME, M. Patrick BONTEMPS à Mme Marie ZEHAF, M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, M. Gueric CHALNOT à M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, M. Clément DELBENDE à M. Christophe LIME, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET, Mme Myriam EL YASSA à Mme Marie ZEHAF, Mme Béatrice FALCINELLA à Mme Danielle DARD, M. Abdel GHEZALI à M. Nicolas BODIN, Mme Myriam LEMERCIER à M. Ludovic FAGAUT, Mme Danielle POISSENOT à M. Pascal CURIE, M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN, M. Anthony POULIN à Mme Anne VIGNOT, Mme Françoise PRESSE à Mme Claudine CAULET, Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Eric ALAUZET, M. Dominique SCHAUSS à M. Eric ALAUZET, M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Michel LOYAT, M. Gérard VAN HELLE à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, Mme Marie-Laure DALPHIN à M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER, M. Michel OMOURI à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 10. Subventions à des séjours scolaires

Délibération n° 2020/006056

Subventions à des séjours scolaires

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Certaines écoles bisontines organisent des séjours scolaires. Pour favoriser l'organisation de ces projets, le Conseil Municipal du 14 novembre 2019 a voté un nouveau règlement de financement. Ce dernier a fixé les principes de financement suivants :

- 250 € par jour et par classe,
- ou 125 € par jour et par classe dédoublée ou spécifique,
- doublement de la subvention dans les écoles des quartiers prioritaires Politique de la Ville au vu des difficultés à réunir les participations financières des familles.

La seconde commission d'instruction s'est réunie le 10 mars 2020. Elle a examiné 10 projets :

- école élémentaire Champagne, séjour de 5 jours à Rochejean pour 3 classes de CE1, CM1 et CM2,
- école maternelle Chaprais, séjour de 3 jours à Longevilles-Mont-d'Or pour 3 classes de moyenne et grande section,
- école élémentaire La Butte, séjour de 4 jours aux Grangettes pour 2 classes de CP et CE2,
- école élémentaire Dürer, séjour de 3 jours à Longevilles-Mont-d'Or de 3 classes de CE2,
- écoles maternelle Champrond et élémentaire Arènes, séjour de 3 jours aux Grangettes de 5 classes de grande section, CP, CE1, CE2 et CM1,
- école élémentaire Helvétie, 2 séjours :
 - 3 jours aux Fauvettes pour 2 classes de CE1 et CE2,
 - 4 jours à Sanary-sur-Mer pour 1 classe de CM2,
- école élémentaire La Viotte, séjour de 3 jours à la ferme La Batailleuse pour 1 classe de CE2/CM1,
- école maternelle Bersot, séjour de 3 jours à la Roche du Trésor pour 2 classes de moyenne et grande section,
- école élémentaire Fourier, séjour de 5 jours au centre de loisirs Le Barboux pour 2 classes de CM1.

Compte tenu du contexte actuel,

Le DASEN a décidé que les séjours scolaires ne pourraient plus se tenir d'ici l'été. Cependant, ces séjours ne sont pas annulés mais dans un premier temps reportés à l'automne.

Au vu de l'intérêt des projets, les subventions proposées, en application des critères du règlement, sont donc les suivantes :

Ecoles	Montant proposé
Champagne élémentaire	6 250 €
Chaprais maternelle	2 250 €
La Butte élémentaire	2 000 €
Dürer élémentaire	3 750 €
Arènes élémentaire et Champrond maternelle	3 750 €
Helvétie élémentaire - 1 ^{er} projet	1 500 €
Helvétie élémentaire - 2 ^o projet	1 250 €
La Viotte élémentaire	750 €
Bersot maternelle	1 500 €
Fourier élémentaire	5 000 €
Total	28 000 €

La dépense totale est à prélever sur la ligne 65-255-6574-21100 et les subventions seront versées aux coopératives scolaires des écoles concernées après le vote du Conseil Municipal.

Au vu des mesures prises dans le cadre de la pandémie de Covid-19, ces projets sont susceptibles d'être reportés au cours de l'année scolaire 2020-2021. Les écoles concernées seront contactées et les subventions seront versées en fonction des décisions prises par les écoles.

A l'unanimité des suffrages exprimés (1 abstention), le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution des subventions à destination des 10 projets d'école pour séjours scolaires dès lors que ceux-ci ont lieu au cours de l'année scolaire 2020-2021.

Mmes MAILLOT (2), MICHEL (3), ZEHAF (3), MM. DUMONT et BODIN (3), élus intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 40

Contre : 0

Abstention : 1

Ne prennent pas part au vote : 12